

PROCES VERBAL DU BUREAU

Séance du jeudi 12 juin 2025
Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 5 juin 2025, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 20h39

Etaient présents : Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°7), M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n°7), M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD (à compter de la question n° 12), Mme Lorine GAGLILOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN (à compter de la question n°5), M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n°7), M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (à compter de la question n°7 et jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : Mme Frédérique BAEHR, M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Franck RACLOT, M. André TERZO,

Secrétaire de séance : M. Pascal ROUTHIER

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Daniel HUOT donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. André TERZO donne pouvoir à M. Olivier GRIMAITRE, M. Benoît VUILLEMIN donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°26)

VOLET DECISIONNEL

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mai 2025

Mme LA PRÉSIDENTE.- Bonjour. Je vous propose de commencer par la désignation d'un secrétaire ou d'une secrétaire de séance. Qui n'a pas encore eu droit au titre de secrétaire de séance ? Pascal, as-tu déjà été secrétaire de séance ?

Est-ce qu'il y a des questions sur le dernier procès-verbal du 7 mai 2025. Pas de questions. Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Pascal ROUTHIER, secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 7 mai 2025, joint en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

2. Garantie d'emprunts – Compétence Habitat

Mme LA PRÉSIDENTE.- Maintenant, nous allons sur le rapport n° 2 qui concerne les garanties d'emprunts - Compétence Habitat. Je ne pense pas qu'il y ait besoin d'éléments en particulier. D'accord. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

MM. René BLAISON (2), Pascal ROUTHIER (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs pour 324 016,35 €, par Loge.GBM pour 733 708,90 € et par Néolia pour 839 054,00 € soit un montant total de 1 896 779,25 €.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

3. CRR – Convention de partenariat entre CRR et Université Marie et Louis Pasteur sur la Licence de Musicologie « Musique, Arts et Interprétation » (Parcours 2)

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le rapport n° 3 concernant le CRR, est-ce qu'il y a des questions ? Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ?

A l'unanimité, le Bureau :

- autorise la reprise du partenariat entre le CRR et L'UMLP sur la Licence de Musicologie « Musique, Arts et Interprétation » (Parcours 2),
- approuve la convention correspondante,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention y afférent.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

4. Festival outdoor Grandes Heures nature 2025 : attribution de subventions

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le festival outdoor Grandes Heures Nature 2025. On a un magnifique maillot, très design et on a 31 équipes qui vont participer à l'Ekiden qui représente, je crois, 280 agents de nos collectivités, c'est-à-dire un tiers de ceux qui sont inscrits. C'est bien parce que ça veut dire que ça entraîne tout le monde et c'est plutôt un beau projet. On est fier, parce qu'encore une fois, c'est tout le territoire qui bouge.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

A l'unanimité, le Bureau approuve l'attribution :

- de 8 subventions pour un montant total de 8 500 €, versées aux associations sportives porteuses d'une épreuve, dans le cadre du Festival Outdoor Grandes Heures Nature 2024 :
 - o DSA 2 000 €,
 - o Entre Temps Escalade 1 500 €,
 - o Saint Vit Canoé kayak 1 000 €,
 - o Team Geneuille Vélo 1 000 €,
 - o SNB Canoé 500 €,
 - o Balise 25 500 €,
 - o RSGB 1 000 €,
 - o Doubs paddle 1 000 €.
- d'une subvention de 5 000 €, versée à l'Université de Franche-Comté pour l'investissement du Laboratoire C3S dans la mise en œuvre d'un programme de 13 conférences/ateliers,
- de 8 subventions pour un montant total de 7 500 €, versées aux associations sportives assurant l'encadrement des visiteurs sur des ateliers d'initiation sportives :
 - o ACB 750 €,
 - o Entre Temps Escalade 1 500 €,
 - o Balise 25 750 €,
 - o CAF 750 €,
 - o Besançon BMX 750 €,
 - o Besançon Vol Libre 750 €,
 - o SNB aviron 750 €,
 - o SNB Canoé 750 €,
 - o OTB 750 €.
- de 2 subventions pour un montant de total de 5 000 € au titre de l'échéance 2025 relatif à la convention d'accompagnement des ambassadrices :
 - o A. RENARD 2 500 €,
 - o J. MATHIEUX 2 500 €.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de financement à intervenir avec l'Université de Franche-Comté,

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5. Convention tripartite entre Ville GBM et Innovaxiom pour le congrès Timeworld

Mme LA PRÉSIDENTE.- La convention tripartite entre Ville GBM et Innovaxiom pour le congrès Timeworld. J'avais dit qu'on le présenterait cette fois. Il y a un petit *PowerPoint*.

Le septième congrès Timeworld aura lieu les 3, 4 et 5 décembre au Kursaal, sera soutenu par GBM et la Ville de Besançon. C'est entre 1 000 et 1 500 personnes, c'est un événement scientifique. En fait, c'est un temps de travail au niveau mondial, et c'est un temps scientifique. À chaque fois, ils ont une thématique qui, en fait, est suffisamment générale pour que ça réunisse plusieurs disciplines ; c'est pour ça qu'il y a autant de monde à ce congrès-là. C'est montrer que sur un mot, par exemple, comme la limite, ça ouvre des tas de champs d'expérience et surtout de questionnements scientifiques.

En général ça réunit des chercheurs, des scientifiques, des enseignants, des artistes, des sociologues. C'est pour montrer que c'est un camp de congrès qui est très ouvert, surtout les sociologues, et de dimension internationale. Une convention tripartite, ça, je vous l'ai dit. Et l'Université Marie et Louis PASTEUR, évidemment, coopère à ce congrès, puisqu'il ne manquerait plus qu'on fasse un congrès scientifique sans l'Université. Évidemment, on est bien d'accord que tout ça est fait pour que ce soit main dans la main.

Vous avez vu, c'est 8 500 € pour un gros programme. C'est quelque chose qui s'autofinance quasiment. Après, on apporte de la logistique des lieux, etc. Mais c'est vraiment très important évidemment comme élément. Et comme d'habitude, quand on a 1 500 congressistes, ce sont des gens qui viennent du monde entier, c'est l'occasion aussi de travailler pour faire découvrir notre territoire et montrer d'ailleurs plusieurs choses, non seulement la qualité du territoire, mais aussi son écosystème en matière

scientifique, son expertise, etc. Enfin, je vous fais un résumé, mais vous connaissez tout ça par cœur. Mais, c'est de très belles occasions et aussi, je tiens à le dire, c'est que désormais, sur tous ces gros congrès et les moyens congrès, notre Office du tourisme est bien engagé pour vraiment démultiplier et aider l'accueil, les objets qui permettent aussi aux gens de leur offrir la découverte de notre territoire. Parce que c'est vraiment dommage de voir autant de personnes venir de partout et que l'on passe à côté de ça. Je regrettais en début de mandat que nous ayons un Office du tourisme encore beaucoup trop éloigné justement de cet accompagnement-là. Et ça, c'est en train de se rectifier au fur et à mesure. Passez à l'Office du tourisme, vous verrez, c'est une équipe très jeune, très dynamique, très nouvelle, qui a envie de dépoter. Et on a besoin de ça puisqu'on a décidé que notre histoire était le territoire de l'hospitalité, d'ouverture. Et comme je le dis à ces congrès, « *vous êtes sur le plus beau territoire du monde et en général ça fait un choc psychologique, mais vous vous en remettez.* »

Je vous propose de soumettre au vote.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

A l'unanimité, le Bureau :

- **approuve la convention correspondante,**
- **autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention tripartite exposant les apports et obligations des différentes parties prenantes.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6. Subvention à l'Université Marie et Louis Pasteur pour l'organisation de deux manifestations de culture scientifique et technique : Fête de la Science et Nuit européenne des chercheurs et chercheuses 2025

Mme LA PRÉSIDENTE. - Maintenant, le rapport n° 6 concernant la subvention justement à l'Université Marie et Louis PASTEUR pour l'organisation de deux autres manifestations de culture scientifique, mais celles-là, vous les connaissez : c'est la Fête de la Science et la Nuit européenne des chercheurs et chercheuses. Vous les connaissez par cœur, c'est de jolis moments.

Je vous invite à y aller si vous n'y êtes jamais allés, c'est vraiment découvrir la science sous tous ses aspects.

Vous vous rappelez que tout cela a été mis en place parce qu'on a découvert maintenant presque depuis plus de 20 ans que malheureusement et avec le Covid d'ailleurs ça a été une autre étape, la science est parfois remise en cause et surtout mal comprise et c'est pour ça que ces actions ont lieu, pour qu'elles soient accessibles à tout public et qu'elles permettent une meilleure entente entre justement le citoyen et les sciences et qu'il n'en ait pas peur. Parce que, en fait, quand on va dans ces ateliers, on va découvrir des ateliers qui vont faire découvrir de petites notions scientifiques comme de moyennes et de grandes. Parce que tout le travail est celui justement d'être dans l'apprentissage de notions qui semblent difficiles, mais qui en réalité peuvent être accompagnées, appréhendées relativement facilement.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

A l'unanimité, le Bureau :

- **attribue une subvention de 7 500 € à l'Université Marie et Louis PASTEUR selon la répartition suivante :**
 - **3 500 € dédiés à l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs,**
 - **4 000 € dédiés à l'organisation de la Fête de la Science.**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7. Projets retenus dans le cadre de l'Appel à Projets « Soutien aux Initiatives Etudiantes » - session 2 – 2025

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le rapport n° 7 concerne l'Appel à Projets « Soutien aux Initiatives Etudiantes ». Là, il n'y a pas de présentation. Je vous rappelle que vous devez vous manifester quand vous souhaitez qu'il y ait présentation, d'accord ? Donc, s'il n'y a pas de proposition séparée. Je pense que vous connaissez bien maintenant la façon dont on aborde la question.

On se rappelle tous qu'on est très heureux de savoir que la ville de Besançon, parce que c'est à travers l'idée d'une ville, que nous sommes classés désormais deuxièmes *ex aequo* en matière d'accueil des étudiants par le Journal des étudiants, et que nous sommes, après Toulouse qui a toujours été considérée comme le summum, et nous sommes égaux avec Montpellier. On est très fiers d'avoir su faire connaître la qualité de l'hospitalité de nos étudiants, même si on sait d'ailleurs qu'il y a encore plein d'autres choses à faire. Mais saluons ce progrès.

Est-ce qu'il y a des votes contre ?

M. COUDRY.- On peut faire une intervention sur le sujet.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Mais je vous ai dit qu'il fallait me dire si vous vouliez intervenir.

M. VUILLEMIN.- Je pense que nous avons du retard, mais je pense qu'effectivement c'est important que tu prennes la parole sur ce sujet-là. Parce que, on l'a vu lors de l'inauguration d'ISIFC, les gens ont encore assez tendance à vouloir dénigrer ou déclasser mécaniquement Besançon. Je crois qu'il n'y a pas beaucoup de villes en France qui ont gagné six places comme on vient de les gagner. Et je le dis, c'est le fruit d'une grande qualité de coopération et de travail que nous menons ensemble avec la Présidente et avec Sébastien COUDRY depuis maintenant cinq ans. Ça porte ses fruits au profit de nos étudiants qui sont une part et une composante très importante de notre ville, vraiment, je serais très heureux que tu prennes la parole sur ce sujet-là pour qu'on en soit tous collectivement hyper fiers et c'est le fruit du bilan.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Là, on pourra peut-être projeter quelque chose qui nous mette en avant et peut-être mettre en avant les points qui nous ont fait justement monter, il y a des points où on est plus forts que d'autres. C'est peut-être intéressant que les gens comprennent pourquoi on est monté si fort, et c'est important comme tu l'as dit. Franchement, Benoît, tu as raison. Je ne sais pas, il y a un syndrome du territoire et je ne sais pas si on n'est pas tous responsables de ça. C'est qu'on a des chefs d'entreprise qui sont mis en avant et qui, au moment où ils prennent la parole, disent « *mais en même temps, on est une petite ville que personne ne connaît* », etc. Et alors, je me dis qu'ils se tirent une balle dans le pied eux-mêmes.

M. VUILLEMIN.- Je ne sais pas si les gens se rendent compte de ce classement des villes étudiantes, on est devant Lille, on est devant Lyon, on est devant de très grandes métropoles, juste derrière Toulouse. Et je le dis, on doit tous être fiers collectivement de ce qui a été fait parce que c'est le résultat du bilan et d'un travail que nous avons mené ensemble. Et je le redis, il faut le faire savoir parce qu'il faut que nos chefs d'entreprise, nos chercheurs, ceux qui gravitent autour du monde de l'étudiant, de la recherche et de l'enseignement supérieur, mais les entreprises aussi, arrêtent de toujours vouloir se mettre des coups de martinet, je trouve ça fatigant à force.

M. SOURISSEAU.- Oui, un tout petit mot là-dessus, c'est exactement dans la continuité de ce que tu évoquais Benoît parce que non seulement on a gagné six places cette année, mais quand on regarde les années précédentes, en fait on augmente d'année en année. On était à la 21^e place en 2022, 11^e en 2023, 6^e en 2024 et maintenant 2^e. On voit que c'est une démarche pluriannuelle et c'est chouette.

M. VUILLEMIN.- Il y a quelque chose, je crois qu'il faut aussi que la collectivité Grand Besançon Métropole en prenne le leadership parce que ça s'est fait avec une université qui n'était pas forcément toujours à la manœuvre et en grande difficulté. Nous avons plutôt montré une image extrêmement unie, efficace, à l'œuvre, et au travail pour l'Université. Alors que l'Université, on le sait tous, entre la ComUE, la problématique avec la Bourgogne et autres n'était pas forcément super en phase, et plutôt dans le conflit permanent. Franchement, je pense que si l'on est deuxième, c'est en très, très, très grande partie grâce à Grand Besançon Métropole.

Mme LA PRÉSIDENTE.- C'est vrai. Et franchement, quand on a vu qu'on était 21^e, on ne comprenait pas et ce qu'on a fait et qui a participé, c'est qu'on a pris contact directement avec le magazine en leur demandant qu'ils nous expliquent sur quelle base ils établissaient le classement et l'on a constaté qu'en fait ils n'avaient pas les données ; ils nous classaient sur des données inexistantes. Il était important de les alimenter et après, ils choisissent de nous classer ou pas, mais au moins que ce soit sur des données objectivés.

M. COUDRY. - Ça me fait penser à une réflexion. Je pense que parce que si on analyse les données en termes de nouveaux habitants qui s'installent sur Besançon, il me semble que les deux tiers sont étudiants. À la fois en termes de rayonnement, mais aussi de renouvellement de la population, d'atouts d'attractivité. C'est vraiment un enjeu.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Puis, on va le voir quand on reviendra sur la question du vieillissement de la population. On a intérêt de faire savoir que ce territoire-là, c'est un territoire attractif pour les étudiants, parce que la vie étudiante amène de la jeunesse, de l'animation, elle fait vivre des équipements d'une certaine façon, etc. Et si demain il y avait moins de population, et on sait bien qu'on va vers moins de population étudiante en France et au niveau européen et international, en tout cas ceux qui seront encore étudiants, il faut qu'ils viennent tous à Besançon.

Mme BARTHELET.- Et les étrangers !

Mme LA PRÉSIDENTE.- Mais oui, bien sûr ! Mais on n'exclut pas les étrangers quand on dit « étudiant ».

Mme BARTHELET.- En fait, c'est une stratégie à part qu'il faut que l'on conforte.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Oui, on est d'accord. Très bien. Rapport n° 7, est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

Mme Frédérique BAEHR (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention de 4 000 € à la BAF pour son concert « Bouge Ta Rentrée »,
- attribue une subvention de 4 000 € à ESN Besançon pour la Nuit des Etudiants du monde et pour la célébration des 20 ans de l'association,
- attribue une subvention de 2 000 € au CROUS BFC pour la création d'un outil de prévention et de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles,
- attribue une subvention de 2 129 € à l'UMLP pour le projet « Vélo Utopia : un campus sans voiture »,
- attribue une subvention de 1 490 € à l'UMLP pour ses formations et séminaires à destination des associations étudiantes,
- attribue une subvention de 1 000 € au CROUS BFC pour la mise en place d'un salon de coiffure et d'esthétique éphémère au sein du LIVE,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions afférentes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

8. Attribution d'une subvention à l'entreprise S2E

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le rapport n° 8 est une subvention à l'entreprise S2E. Est-ce qu'il y a des questions ?

S'il n'y a pas de questions, est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Fort bien.

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention de 10 000 € à S2E,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention jointe en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. Subvention à l'association Gadjé intervenant auprès des gens du voyage

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le rapport n° 9 Subvention à l'association Gadjé intervenant auprès des gens du voyage. Est-ce qu'il y a des questions ? Tu veux présenter quelque chose ? Non, pas particulièrement. Pas spécialement.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Fort bien.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 4 600 €, au titre de l'année 2025, à l'association Gadjé pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil et plus globalement auprès des familles résidant régulièrement sur le territoire de Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

10. Contrat de Ville 2024-2030 – Programmation Complémentaire Appel à projet 2025

Mme LA PRÉSIDENTE.- Ensuite, la Programmation Complémentaire d'Appel à projet 2025, le rapport n° 10.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

M. Nathan SOURISSEAU (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- **approuve l'attribution de subventions pour les montants suivants :**
 - 5 000 € et 1 233 € au CIDFF
 - 1 000 € au Local Boxe Club
 - 12 000 € au Storytellers
 - 10 000 € à P.A.R.I.
 - 3 000 € à Radio Sud
 - 1 000 € à l'ASPTT
 - 700 € à Besançon Racing Club Escrime
 - 1 500 € aux Manivelles
 - 2 000 € à Maison de l'Architecture
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

11. Contrat de Ville 2024-2030 – Subventions à l'Antenne Petite Enfance – Programmation Complémentaire Appel à Projets 2025

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le rapport n° 11, Programmation Complémentaire, Appel à Projets Petite Enfance.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention pour le montant de 1 100 € à l'Antenne Petite Enfance.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

12. Délibération pour un soutien exceptionnel à l'Aéroclub de Thise dans le cadre d'une démarche de transition énergétique

Mme LA PRÉSIDENTE.- Concernant l'Aéroclub de Thise dans le cadre d'une démarche de transition énergétique, est-ce qu'il y a des questions ? Oui.

M. MICHAUD.- Je m'étais déjà exprimé à ce sujet. Je ne suis pas favorable du tout à ce qu'on subventionne les aéroclubs parce qu'on met le doigt dans quelque chose qui, je pense, ne relève pas de notre compétence.

J'ai lu le rapport avec attention. La transition qui est faite de passer à l'électricité est une bonne chose, mais je crois vraiment que ça ne relève pas de notre compétence.

En plus, il y a eu sur l'aérodrome de Besançon-La Vèze également des portes ouvertes qui ont été organisées. Il n'y a pas eu de demande de subvention qui a été faite, je crois.

Je ne suis pas favorable à ce genre de subvention. Voilà, je tenais à vous le partager.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Est-ce qu'il y a des votes contre ? Oui.

M. VUILLEMIN.- Je vais bien évidemment être solidaire avec Jean-Paul, parce que c'est une position que l'on représente en tant qu'administrateur du Syndicat de l'aérodrome de La Vèze. Et comme Jean-Paul, je n'y suis pas non plus favorable parce qu'en plus, on risque de se retrouver dans une situation où nous, les basés de La Vèze qui sont aussi sur Grand Besançon Métropole, risquent de demander ce type de subvention.

En revanche, je pense que c'est très intéressant qu'on ait une vraie réflexion autour du changement d'énergie pour les avions et parce que le risque qu'on a, je pense à un des clubs qui est sur la base qui a fait venir le Pipistrel à plusieurs reprises, un avion électrique, nous dit qu'elle l'a fait venir et n'a pas eu de subvention. Il ne faut pas que ça nous ferme non plus à travailler avec eux sur l'avion électrique qui est vraiment une source d'avenir pour l'aviation.

Comme Jean-Paul, je voterai contre ce rapport.

Mme LA PRÉSIDENTE.- D'accord, très bien, deux votes contre.

Lorine.

Mme GAGLILOLO.- Je dois vous dire que je n'étais pas très à l'aise de présenter ce rapport à la commission 4. Le temps de poser les choses, d'y réfléchir, je vais préférer m'abstenir.

M. MICHAUD.- En plus, une fois de plus, l'événement a déjà eu lieu. Ça m'embête toujours un peu, et on l'a déjà dit ici, de voter une subvention pour un événement qui a déjà eu lieu. Ça pose interrogation.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Comme Grandes heures Nature.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Sept contre, six abstentions.

En fait, cela concerne une mesure qui est celle d'une journée portes ouvertes où il est présenté aussi de nouveaux engagements en matière d'écoresponsabilité, et entre autres sur la question de l'amélioration de la qualité de l'air, de tout impact climatique, ils ont décidé d'accélérer le principe qui va être obligatoire dans quelques années de ne plus avoir de plomb dans leur carburant. Et en fait, ils proposent de changer leur système pour adapter leur motorisation. Parce qu'en fait, tout ça ne peut se faire que si, en réalité, ça se fait dans des conditions très particulières, parce que ça doit passer par un agrément. Vous le savez, l'aviation, c'est très réglementé. Ils ont cette possibilité de choisir cette modification de leur combustion pour éviter le plomb dans leur combustion.

C'est cette proposition qui a été faite quand ils ont fait leur journée portes ouvertes, d'aller sur une présentation de leur démarche. Et c'est pour ça que c'est la première fois qu'on est dans le cadre d'une démarche qui consiste à accompagner justement les changements de comportement, les impacts environnementaux, etc. Et c'est pour ça qu'il y a eu cette demande de soutien du Grand Besançon Métropole et à laquelle j'ai accepté de présenter ce dossier. C'est une transition qui est préalable à une réglementation qui doit arriver dans deux ou trois ans. Et là, c'est de ça dont il a été question au moment où il a été présenté ; ça a été présenté pendant leurs journées portes ouvertes.

M. VUILLEMIN.- Sur le fond, bien évidemment, on ne peut être que raccord et c'est très bien, parce que, après peut-être que c'est d'ailleurs de notre faute, on n'échange peut-être pas assez avec

l'association de l'Aérodrome de La Vèze. Grand Besançon Métropole investit beaucoup d'argent dans une toute nouvelle station d'avitaillement sur l'aérodrome de Besançon-La Vèze et qui permet effectivement de fournir du carburant sans plomb aux avions dans des conditions de sécurité optimum. Il y a même des réflexions sur les bornes de recharge électrique et autres. Tirons de cette difficulté-là sur cette délibération pour peut-être nous mettre en contact avec l'Aéroclub de Thise pour leur dire qu'on est à disposition pour leur proposer notre carburant sur la base de La Vèze qui est déjà sans plomb.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Mais dans tous les cas, le problème ce n'est pas le carburant, c'est leur moteur qui doit être transformé ; c'est leur motorisation.

Mme GAGLILOLO.- Et la pompe, en fait.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Non, mais pas seulement. Ce n'est pas seulement ça, c'est tous les tuyaux, etc. Je répète en fait, c'est leur moteur.

M. MICHAUD.- Aujourd'hui, on parle d'une subvention pour l'organisation d'une manifestation. Et Benoît a eu raison tout à l'heure quand il a dit qu'il faudra qu'on ait une réflexion pour éventuellement accompagner ces aéroclubs pour la transformation de leurs avions, éventuellement pour une aviation décarbonée. Aujourd'hui, on a vu les essais qui ont été faits en matière d'avion électrique, sur batteries. Pour le moment, les techniques sont intéressantes, mais pas suffisamment performantes pour permettre des vols suffisamment longs, mais ça va venir.

Ce qui m'ennuie, si vous voulez, c'est deux choses : comme je l'ai dit, de ne pas être au courant en amont de cette subvention proposée, je pense que ça aurait été intéressant d'être au courant. Et puis qu'il y a eu des portes ouvertes à l'aérodrome de Besançon-La Vèze qui ont été organisées, elles sont organisées tous les ans dans tous les aérodromes, ce qui voudrait dire que forcément, l'année prochaine on aura une demande concernant l'organisation de cet événement.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Je vais le redire autrement : ils présentent au moment de la journée portes ouvertes, le fait d'une orientation écoresponsable. Et cette orientation écoresponsable n'est pas seulement d'avoir accès à un carburant qui soit sans plomb, mais c'est aussi de faire comprendre que ces transitions nécessitent une modification de leur motorisation, pas de changer le moteur, mais changer tout le système. Je ne suis pas capable de vous dire... de tuyauteries, etc.

Ça permet aussi de rappeler que les petits tours en avion quand ils ne sont pas identifiés comme étant des émetteurs de gaz à effet de serre, mais aussi de molécules qui sont des molécules de plomb, c'est aussi l'occasion de reparler de tout ça. Et que peut-être qu'il faudrait qu'ils regardent pour travailler avec les autres aéroports pour accéder à des carburants sans plomb.

Mais en tout cas, une chose est certaine, c'est que plutôt que d'attendre que ce soit le temps de la réglementation, je crois savoir que c'est dans deux ou trois ans, en fait, c'était de démontrer que lors de la journée portes ouvertes, ils étaient dans une démarche comme ailleurs, PCAET, mais qui peut être des arguments pour venir régulièrement et après chaque fois ces dossiers sont présentés. Je tiens à dire que chacun de ces dossiers-là n'arrive pas sur la table aujourd'hui, il n'est pas présenté sur table.

M. MICHAUD.- Je ne suis pas à la commission 4. Simplement, en tant que Président d'une structure que le Grand Besançon finance, j'aurais aimé être au courant. Je vous rappelle qu'on met des sommes très importantes dans le fonctionnement et en investissement à Besançon-La Vèze et je préfère nettement privilégier cette plateforme qui a un tout autre rôle en matière de sécurité et en matière d'économie que l'aérodrome de Besançon, donc Thise, qui a une fonction essentiellement de vol de loisirs. Voilà, c'est ce que je tiens à dire.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Oui,

Mme BERNABEU. - J'aimerais bien qu'on ait une ligne de conduite. Sur le fond, je comprends vos arguments aux uns et aux autres, mais on fait des subventions de régularisation, attente de régularisation. Les portes ouvertes ont eu lieu. De quand date la demande, était-elle antérieure à ces portes ouvertes ? Juridiquement, je pense qu'on n'est pas dans les clous en votant cette subvention.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Alors je vais te dire, Grandes heures Nature, j'en ai régulièrement et malheureusement.

Mme BERNABEU. - Il faut qu'on arrête !

Mme LA PRÉSIDENTE.- Oui, je suis d'accord avec toi.

Mme BERNABEU. - Il faut qu'on arrête là ! On met une planche à billets... Juridiquement, je pense que des arrêtés rétroactifs n'ont pas lieu d'être. Il faudra qu'on l'applique tout le temps.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Parce que là on vient de passer une subvention à Grandes heures Nature...

Mme BERNABEU. - Il faudra qu'on l'applique tout le temps !

Mme LA PRÉSIDENTE.- On est d'accord. J'ai une autre question, c'est qu'on a des temps de délai, des fois, de dépôt des dossiers qui ne sont pas toujours adaptés. Il faut le dire. Pour plein de raisons, il y a des fois, la décision se prend relativement tard, le service ou l'association s'y prend tard. Il y a plein de choses aussi de cet ordre.

Mme BERNABEU. - Juridiquement, je pense qu'on n'est pas dans les crous.

Mme LA PRÉSIDENTE.- J'entends. Est-ce que les votes ont bougé ou pas ? Je recommence.
Est-ce qu'il y a des votes contre ? Huit.
Est-ce qu'il y a des abstentions ? Quatre. Très bien.

A la majorité des suffrages exprimés, 8 contre, 4 abstentions, le Bureau autorise le soutien de Grand Besançon Métropole à l'aéroclub Avion de Thise à hauteur de 2000€ pour l'organisation des ses Portes Ouvertes et la communication de leur démarche éco-responsable.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 17

Contre : 8

Abstentions : 4

Conseiller intéressé : 0

Le secrétaire de séance,



Pascal ROUTHIER
Vice-Président

La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon